

RAPPORT MORAL ASSEMBLEE GENERALE DU BRIDGE-CLUB DE VILLERS-COTTERETS. 4 OCTOBRE 2019.

Bonsoir à toutes et à tous. Nous espérons que vous avez passé un bon après-midi, et que vous êtes satisfaits de votre tournoi. Les éventuels mécontents de leurs résultats pourront se consoler à l'apéritif, et pourquoi pas au buffet.

Nous allons maintenant procéder à notre assemblée générale annuelle.

Merci à tous les membres présents. Certains sont absents et/ou excusés, principalement pour absence de la région, ou autres empêchements.

Merci à Béatrice **LARQUET**, vice-président du Comité de Champagne, à Bruno **WAFFLARD**, président du club de Soissons, d'assister à cette assemblée.

Je dois hélas débiter par les tristes évènements. Bien que licencié à Soissons, notre ami Michel **LETRILLART** était un fidèle de notre club, et nous a quitté cet été. C'est une perte cruelle pour sa famille et pour nos 2 clubs, qu'il a aidé efficacement, notamment lors de l'organisation des tournois de régularité. En sa mémoire, respectons un moment de silence.

J'ai assisté le 27 septembre dernier à Reims à l'assemblée générale annuelle ordinaire du Comité de Champagne, en présence du Président national Patrick **BOGACKI**, par ailleurs toujours licencié au Comité de Champagne.

Je vous fais part des grandes lignes du rapport moral du Président Jean-Pierre **POTELETTE**. Il signale, et regrette, la démission de Claudie **MERIGEAU** de son poste de secrétaire général du Comité.

Commençons par ce qui marche moins bien :

Il déplore que la participation aux compétitions « Interclubs » soit si faible. L'objectif qu'il avait fixé, d'une équipe pour 16 licenciés, est à l'évidence trop ambitieux. Il fixe un nouvel objectif à 1 équipe pour 17 licenciés. Je ne sais pas si cela va changer grand-chose...

D'une façon générale, les participations aux compétitions sont en retrait de 15% :

- Compétitions par paires, -15 paires,
- Compétitions par 4, - 8 équipes

Les participations aux tournois de régularité sont aussi en retrait : Perte d'environ 1000 paires.

Ce qui marche mieux :

- Les effectifs sont en hausse de 1,23% (+4,65% pour Villers-Cotterêts en incluant les licences « Bienvenue ») mais ce chiffre cache aussi le fait que le club de La Ferté-sous-Jouarre rejoint le Comité de l'Yonne, ce qui va entraîner la perte d'une trentaine de licenciés. Pour autant, la présence et les participations de ce club aux évènements du Comité de Champagne ont été d'une discrétion remarquable.
- La campagne « Bridge Box », est bien acceptée par environ la moitié des clubs du Comité.
- Les participations aux compétitions « Open » en Espérance et en Promotion.

Diverses informations sont données :

Valérie **SAUVAGE** est désormais APR, Assistant Pédagogique Régional.

Les écrans de compétitions ont été rénovés.

Le bureau « arbitres » et celui de la secrétaire ont été ré-agencés.

Les projets pour 2019-2020 :

Amélioration des affichages en salles de jeu. 5 écrans, 1 par salle, et 1 dans le hall, vont être installés afin de faire connaître en direct les résultats des tours et des compétitions, ce qui évitera l'affichage des feuilles en format A4, et les attroupements devant celles-ci. Budget prévisionnel 8200 €.

En ce qui concerne notre club de Villers-Cotterêts :

Notre activité est inférieure (Moins de participation de joueurs du club aux tournois de régularité) par rapport à celle que nous avons connue l'exercice précédent. Nous remercions ici les bridgeurs sympathisants qui ont largement complété ces participations.

En ce qui concerne les effectifs, j'ai évoqué plus haut l'augmentation de 4,65%. Elle cache une bonne nouvelle : Pour la première fois depuis quelques années, la moyenne d'âge du club diminue ! Et pas d'un peu : De 3 années. Donc merci à nos jeunes (Claude, Marc et Xavier) d'avoir fortement influé sur cet indicateur.

Les séances du mardi restent très bien fréquentées et semble t-il appréciées. A ce propos, nous réitérons nos remerciements à la municipalité de Villers-Cotterêts qui nous permet d'utiliser habituellement la salle de la « Maison du Parc », laquelle convient tout à fait à notre besoin.

Pour les tournois du vendredi, de nouvelles dispositions ont été adoptées en ce qui concerne la constitution des paires. Il est dorénavant recommandé de venir avec un partenaire, la tentative de « tours de garde » s'étant révélée non satisfaisante. Un mail explicatif a été envoyé à tous les membres. En outre, l'inscription préalable sur le site du club, créé et géré par notre « webmaster » Eric **BETTENS**, est souhaitée et permettrait ainsi de trouver un partenaire. Malheureusement, le site est fort peu consulté.

Toujours en ce qui concerne le tournoi du vendredi :

L'hôtel ne sert plus, sauf rares exceptions liées à des évènements, de repas le vendredi midi. Nous pourrions donc avancer l'heure de début du tournoi à 14h00, ce qui permettrait ainsi de terminer plus tôt, chose qui serait appréciable pour tous, surtout en hiver.

Avis de l'assemblée : Décision adoptée à 14h15 après débat.

Coupe **Alexandre DUMAS** :

C'est un point important.

La date du dimanche 1^{er} mars 2020 a été retenue par le Comité de Champagne. Veuillez la noter dans vos agendas personnels.

Il faut préciser que le choix des dates est de plus en plus difficile d'une part, et concurrentiel avec les diverses compétitions locales et/ou fédérales d'autre part. De fait, cette date nous a été quasiment imposée.

La date étant retenue, il nous faut cependant revenir sur le résultat de l'édition 2019 qui a été très décevant. 17 tables seulement et un déficit d'environ 600€ (L'édition 2018 avait déjà été déficitaire, dans une moindre importance), qui vous sera détaillé par notre trésorier lors de son rapport financier.

Sur ces 17 tables, on ne dénombre que 19 joueurs licenciés au sein de notre club. Ceci est, à nos yeux, très insuffisant, même si l'on peut comprendre que les dates puissent se télescoper avec les diverses obligations des familles.

En conséquence, nous nous sommes demandé s'il est bien utile de persévérer dans cette voie. En effet, la préparation de cet évènement mobilise beaucoup d'énergies et de volontés, et ce plusieurs mois auparavant, ce qui ne serait rien, et continuerait de n'être rien si le résultat était d'une quelconque consolation, et je ne parle pas ici des classements individuels des uns et des autres.

Bref :

- Pouvons-nous, même si le club n'est pas en danger financier immédiat, accepter une telle perte ? En ce qui concerne le bureau, nous préférons financer des fêtes, repas post tournois par exemple, ou autres évènements limités au club, avec des modalités à définir.
- Existe-t-il une réelle volonté de la part de nos membres à y participer ? Un petit peu moins de 40% de membres licenciés au club présents lors de ce tournoi ne trahit-il pas un désintérêt ?
- Est-ce que nos dotations en prix sont trop élevées ? On pourrait le penser en entendant certaines questions sur l'identité de nos « sponsors », lesquels, vous le savez, sont inexistantes... Si nous nous comparons aux autres clubs du Comité de Champagne, nous sommes quasiment les seuls à proposer des prix en Euros, et en lots (Champagne, vins et autres cadeaux). Les autres clubs se contentent de dotation en Champagne et/ou en vins.
- En tout état de cause, les droits d'inscription ne sont pas en cause, les mêmes tarifs sont appliqués un peu partout, à 1 ou 2 € près en Champagne. Nous sommes même situés dans une fourchette basse. Est-ce que nous devons nous aligner sur la fourchette haute ?

Après en avoir délibéré, le Bureau a décidé de reconduire le principe de la tenue de la Coupe Alexandre Dumas pour l'année 2020, qui sera observée de très près quand à son résultat. Une participation aussi faible que l'édition 2019, et/ou un déficit de plus condamnerait définitivement cet évènement.

Avis de l'assemblée : OK pour la tenue une année supplémentaire, aux conditions exposées.

Les Compétitions :

Nous avons maintenant un « directeur des compétitions » : Eric **BETTENS**.

Pour les participations aux compétitions du Comité de Champagne, nous avons engagé en 2018-2019 une équipe « Interclubs », en division 4.

Une tentative d'inscrire une équipe en division 5 a échoué.

Notre équipe de division 4 (Eric, François, Jean-François et Yves) termine 6ème sur 19 équipes engagées, alors que nous étions 11èmes à l'indice, après une première partie proche de la catastrophe. Nous n'avons ensuite fait que rattraper ce retard pris d'entrée.

Ceci dit, le pourcentage de participations de notre club aux épreuves fédérales peine à dépasser les 15%.

Vous voudrez bien prendre connaissance des dates de ces « Interclubs » pour la saison à venir et faire savoir à Eric vos intentions et vos disponibilités. Nous souhaitons vivement qu'une équipe de division 5 puisse aussi participer aux interclubs, sans préjuger des éventuelles inscriptions des uns et des autres dans les « Open » du Comité, pour lesquels des sessions hors Reims sont organisées.

Nous rappelons que les frais inhérents (Inscription et transports) à la compétition « Interclubs » sont totalement pris en charge par le club.

Nous avons reçu les agendas édités par le Comité de Champagne regroupant les activités et les compétitions du Comité. Consultez-le et si des candidats compétiteurs se révèlent, faire bien attention aux dates limites d'inscription. Ici encore, Eric peut aider.

En ce qui concerne la santé financière de notre club, notre trésorier Gérard **GEANTY** vous détaillera le résultat de l'exercice tout de suite après le rapport moral. Les vérificateurs aux comptes interviendront.

Les cotisations :

Gérard GEANTY enregistrera dès la fin de l'AG vos renouvellements de licences et/ou vos participations en qualité de sympathisants.

En raison des diverses augmentations du prix des licences, des droits de table et de la cotisation du club auprès de la FFB, augmentations décidées tant au niveau fédéral qu'au niveau du Comité, il a été décidé de tarifier la licence à 50€ pour l'année.

Et en dépit de ces « ajustements » à la hausse des droits de table, nous maintenons :

- La cotisation « membre extérieur sympathisant » à 20€.
- Et les droits de table à 2€50 par joueur.

Vie du Club l'été :

Cette année encore, le club a fermé en août, en raison de l'absence de nombreux bridgeurs à cette époque. Et il faut bien dire que la dernière quinzaine de juillet a été très peu fréquentée par les bridgeurs.

Devons-nous étendre la période de « fermeture » ?

D'autant que pour les assidus, et à l'initiative de François **MOQUET**, que le bureau remercie vivement, l'activité s'est poursuivie « en privé » pendant le mois d'août. Un « Kit » a été constitué (Trois jeux de boîtes à enchères, et une série d'étuis de cartes) par le club.

Merci aussi à Marie-Claire, à Mercédès et François, à Catherine et Yves, à Christine et Bernard, et à Marie-Françoise et Alain, qui ont hébergé ces séances, disputées sous forme de matchs par quatre. Elles ont été très appréciées.

Comme tous les ans, un stand « Bridge » a été tenu lors du dernier Forum des associations organisé par la mairie de Villers-Cotterêts, le 8 septembre dernier. Merci à tous ceux qui sont venus, à des heures diverses, animer le stand.

Il nous faut cependant remarquer une chose : La désaffection pour les jeux de cartes n'est apparemment pas réservée au bridge. Il y a encore peu, on trouvait au forum un stand pour la belote, un autre pour le tarot et un autre pour le poker. Il n'y a plus que nous...

Renouvellement du bureau :

Les membres du bureau, Monique, Eric, Bernard, Gérard, Jean-François et moi-même, sollicitent votre approbation sur leur reconduction pour l'année 2019-2020.

Vote de l'assemblée sur le renouvellement du bureau.

Pour : Adopté à l'unanimité. Contre : 0 Abstentions : 0

Par ailleurs, il serait souhaitable que de nouvelles « têtes » rejoignent le bureau. Les volontariats seront les bienvenus.

Vote de l'assemblée sur le rapport moral.

Pour : Adopté à l'unanimité. Contre : 0 Abstentions : 0

Je vous remercie et je passe la parole à Gérard **GEANTY**, ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes pour le rapport financier.

Je signale en préambule que les documents comptables demandés par le trésorier du Comité, **J.L. CORPART**, ont été délivrés à **Béatrice LARQUET** pour communication.

Vote de l'assemblée sur le rapport financier.

Pour : Adopté à l'unanimité. Contre : 0 Abstentions : 0